Colombes (92) : le maire EELV condamné à 3.000 euros d'amende pour avoir comparé la police française à la police de Vichy et les migrants aux juifs (MàJ)

06/07/2021 à 15h16



06/07/2021

L'élu était poursuivi pour «injure publique envers un corps constitué», en l'occurrence la police nationale et la gendarmerie nationale.

Le maire écologiste de Colombes (Hauts-de-Seine), Patrick Chaimovitch – qui avait comparé les forces de l'ordre à la police de Vichy -, a été condamné ce mardi 6 juillet à 3000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Nanterre. (…)

Le 19 juillet 2020, lors d'une commémoration de la rafle du Vel d'Hiv devant une trentaine de personnes, Patrick Chaimovitch – élu maire quelques jours plus tôt -, avait affirmé : *«Les policiers français, les gendarmes français qui ont obéi aux ordres de leurs supérieurs en mettant en œuvre la rafle du Vel d'Hiv, et d'autres rafles encore après et*

ailleurs, sont les ancêtres de ceux qui aujourd'hui, avec le même zèle, traquent les migrants, les sans-papiers, les déboutés des droits humains, ces êtres vivants qui essaient de survivre dans le dénuement, seuls ou en famille».

(…) Le Figaro

04/05/2021

Le maire écologiste de Colombes (Hauts-de-Seine), Patrick Chaimovitch – qui avait comparé les forces de l'ordre à la police de Vichy -, sera fixé le mardi 6 juillet. Après une audience de près de trois heures, l'affaire a été mise en délibéré par le tribunal correctionnel de Nanterre, ce mardi 4 mai. L'élu est poursuivi pour «injure publique envers un corps constitué», en l'occurrence la police nationale et la gendarmerie nationale. Le procureur de la République adjoint a requis une amende de 3000 euros.

Durant l'audience, ce mardi 4 mai, Patrick Chaimovitch, vêtu d'un costume bleu marine et d'une cravate, a tenté de se défendre, parfois laborieusement. «*J'ai toujours parlé de comportements individuels de certains policiers et gendarmes, je n'ai jamais généralisé*», a-t-il expliqué, en contradiction totale avec son propos initial. Il a notamment évoqué «*la situation des migrants à Calais avec des tentes détruites par des gendarmes*»

«*Je reconnais que cette phrase est ambiguë. J'ai bien compris que mes paroles ont été mal perçues et je comprends la colère des policiers et des gendarmes*», a-t-il poursuivi. Son avocat a demandé la relaxe, estimant que l'injure n'était pas caractérisée et évoquant un «droit à la bonne foi». «*Ses propos visaient certains policiers, heureusement minoritaires*», a fait valoir son conseil, rappelant que

Patrick Chaimovitch avait fait applaudir la police à la fin de son discours du 19 juillet.

Ces explications n’ont pas convaincu la partie adverse. {…]

Le Figaro

27/07/2020

> Gregory Goupil, Secrétaire National IDF adjoint @alliancepolice: « S'il y a dépôt de plainte, nous nous porterons partie civile, maintenant c'est au Ministre de l'intérieur [Gerald Darmanin] de décider s'il poursuit ou pas sa plainte ». #Chaimovitch #policiers #Colombes pic.twitter.com/wb2tPNCxJC
>
> — Charles Baudry (@CharlesBaudry) July 27, 2020

> Le maire de Colombes Patrick Chaimovitch compare les forces de l'ordre d'aujourd'hui à celles ayant permis la rafle du Vel d'Hiv pic.twitter.com/YNOl7IK8KH
>
> — BFMTV (@BFMTV) July 27, 2020

> Avec le bon extrait. pic.twitter.com/ybgzTTQR4C
>
> — Vincent G. Richard (@V_G_Richard) July 26, 2020

---

https://twitter.com/GDarmanin/status/1287498752652189696?s=19

26/07/2020

Patrick Chaimovitch, nouvel édile de la ville des Hauts-de-Seine, a comparé les forces de l'ordre qui «traquent les migrants» aux gendarmes impliqués dans la rafle du Vel d'Hiv.

«*Les gendarmes français qui ont obéi aux ordres de leurs supérieurs en mettant en œuvre la rafle du Vel d'Hiv (…) sont les ancêtres de ceux qui, aujourd'hui, avec le même zèle, traquent les migrants, les sans-papiers (…), ces êtres vivants qui essaient de survivre dans le dénuement*», a déclaré l'élu EELV.

(…) Le Figaro

> *Bonjour @prefpolice Une plainte s'impose. Le maire @EELV de Colombes compare la police et la gendarmerie d'aujourd'hui à la police collaborationniste de Vichy, responsable de la rafle du Vel d'Hiv. Cet élu est indigne et mérite une plainte au pénal ! #AvecNosForcesDeLordre pic.twitter.com/xyltXF3PRA*
>
> *— Zohra Bitan #SoutienFD0 (@ZohraBitan) July 26, 2020*

Au moment des élections :

http://www.fdesouche.com/1394543-municipales2020-scenes-de-liesse-a-colombes-92-apres-la-victoire-des-ecologistes-face-a-une-maire-de-droite